

# Les notes



2019 | n° 5

La situation au 1<sup>er</sup> décembre 2018 des  
docteurs de l'Université Paris-Saclay  
diplômés en 2015 et 2017

NOTE REDIGEE PAR : S. POMMIER, DECEMBRE 2019

université  
PARIS-SACLAY

## L'ENQUETE

La [charte du doctorat](#) de l'Université Paris-Saclay prévoit que le doctorant ou la doctorante a le droit de disposer d'informations concernant les débouchés professionnels académiques et extra-académiques notamment par la mise à disposition de statistiques sur le devenir des docteurs. Elle indique aussi que le doctorant ou la doctorante a le devoir de communiquer pendant **5 ans** après la soutenance de son doctorat les informations sur son devenir professionnel afin de pouvoir constituer et mettre ces statistiques à disposition des doctorants et des étudiants et élèves de grandes écoles qui envisagent une poursuite en doctorat.

L'enquête s'est appuyée sur un questionnaire, unifié au niveau national, suite à une concertation organisée, au printemps 2016, par le service statistique du ministère ESRI à laquelle le collège doctoral de l'Université Paris-Saclay a participé. La plateforme nationale d'enquête IPDoc a également été utilisée.

L'enquête a été réalisée entre Janvier et Mai 2019 auprès des 1524 docteurs qui ont soutenu leurs thèses en 2015 et en 2017 et qui ont été interrogés sur leur situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2018 et sur leurs parcours depuis et avant la soutenance.

La ComUE université Paris-Saclay a été accréditée à délivrer le doctorat à partir de septembre 2015 et le transfert des doctorants s'est fait progressivement pour certains des établissements. Ainsi le nombre de doctorats délivrés en 2017 (1106 docteurs) est-il significativement supérieur à celui de 2015 (418 docteurs). A noter également qu'en 2017, les docteurs provenaient d'établissements qui forment maintenant l'université Paris-Saclay (947 docteurs) et d'établissements qui ont depuis rejoint le regroupement IPParis (169 docteurs).

Avec l'expérience de l'enquête précédente, cette année, nous avons sollicité les directeurs de thèses dès le début, pour qu'ils prennent contact avec leurs docteurs et les encouragent à répondre. Cela a permis de limiter fortement le nombre de relances. Le taux de réponse a été de **74%** pour l'enquête réalisée en 2019, tandis qu'il était de **72%** pour l'enquête réalisée en 2018.

**74%** des docteurs  
ont répondu à  
l'enquête.

Compte tenu de la longueur du questionnaire (une centaine de questions) ce taux de réponse est jugé très satisfaisant et surtout assure la représentativité statistique des résultats. Il est le résultat de la forte mobilisation des docteurs, des écoles doctorales et doit beaucoup à la mobilisation des directeurs et directrices de thèse vis-à-vis du devenir professionnel de leurs docteurs.

**Merci à tous ceux qui ont contribué à cette enquête !**



## EXPLORATION DES DONNEES

Cette note fait une courte synthèse des résultats de l'enquête et une analyse globale.

Vous pouvez également accéder à l'ensemble des résultats statistiques bruts de cette enquête en vous rendant sur [PhDFuture](#), l'interface de l'Université Paris-Saclay pour découvrir le devenir professionnel de nos docteurs.

Sur cette interface vous pourrez utiliser des filtres pour restreindre l'échantillon selon divers critères (hommes, femmes, année de soutenance, secteur disciplinaire, Graduate School, nationalité...). Il est possible de croiser plusieurs critères. Les résultats sont présentés sous forme de graphes, tableaux et infographies, mis à jour selon les filtres que vous aurez retenus. Mais sans commentaires ou analyses.

Vous pourrez également exporter les statistiques qui vous intéressent dans divers formats (excel, pdf, txt). Attention, quand trop de filtres sont superposés, les statistiques peuvent devenir non-significatives.

### PhDFuture

Une interface pour explorer le devenir professionnel des docteurs de l'Université Paris-Saclay

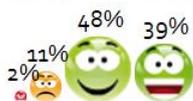


### Situation professionnelle, au 1er décembre 2018, des docteurs de l'Université Paris-Saclay diplômés en 2015 et 2017

#### 1 - Fiche synthétique

##### Niveau de satisfaction générale

	Nb	% obs.
Très insatisfait	11	2%
Insatisfait	65	11%
Satisfait	293	48%
Très satisfait	237	39%



##### Rémunérations brutes annuelles des docteurs en emploi en France, en entreprise

Médiane = 42055 €  
Percentiles = 37382 € (25%) - 46728 € (75%)

	% obs.
Moins de 30000 €	2%
De 30000 € à 34999 €	10%
De 35000 € à 39999 €	28%
De 40000 € à 44999 €	22%
De 45000 € à 49999 €	20%
50000 € et plus	18%

##### Hommes et femmes parmi les répondants



Part des docteurs sans emploi et en recherche d'emploi : **5%**  
Depuis leur soutenance, la moitié des docteurs ont été en situation de chômage pendant moins de : **1,0 mois**

##### Nationalités

	Nb	% obs.
Français	432	62%
Autres nationalités	248	36%
Européens hors français	103	15%
Total	694	

Taux de réponse : 74%

937 valeurs différentes



Les résultats de l'enquête ont été regroupés en huit rubriques :

- 1 - Fiche synthétique
- 2 - L'enquête et les répondants
- 4 - L'accès à l'emploi
- 5 - Leurs lieux de travail fin 2018
- 6 - Leurs activités et leurs responsabilités
- 7 - Leur niveau de satisfaction
- 8 - Mobilité internationale

Les données de l'enquête précédente ont été retirées de PhDFuture et ne peuvent plus être explorées, mais la note de synthèse de l'enquête précédente reste disponible sur l'interface.

## L'EMPLOI DES DOCTEURS, VUE D'ENSEMBLE

Les docteurs soutiennent leurs thèses majoritairement au cours du dernier trimestre de chaque année, avec un pic en décembre. Ainsi les docteurs de **2015** ont-ils été interrogés sur leur situation **3 ans** après leur soutenance et les docteurs de **2017** sur leur situation **1 an** révolu après leur soutenance.

**3 ans** après leur soutenance, **87%** des docteurs se déclarent satisfaits (**54%**) ou très satisfaits (**33%**) de leur situation.

**3%** des docteurs, toutes disciplines confondues, sont en situation de chômage. La moitié d'entre eux ont connu une situation de chômage d'une durée de moins de **2 mois** depuis leur soutenance.

**Docteurs 2015 :**  
Rémunération brute  
annuelle médiane  
de **43600€** en  
entreprise

**3 ans** après leur soutenance, la rémunération brute annuelle médiane de ceux qui sont en emploi en France, tous secteurs confondus, est de **43600€** en entreprise et de **35000€** dans le public. La situation est cependant contrastée selon les secteurs : la rémunération brute annuelle médiane en entreprise était de **39700€**, 3 ans après la soutenance, dans le secteur « sciences de la vie et de la santé », de **45000€** dans le secteur « sciences et ingénierie » et de **44000€** dans le secteur « sciences de la société et humanités ».

**Docteurs 2015 :**  
**87%**  
sont satisfaits ou  
très satisfaits de  
leur situation.

**1 an** après leur soutenance, **88%** des docteurs se déclarent satisfaits (**50%**) ou très satisfaits (**38%**) de leur situation. Leur taux de chômage atteint cependant **8 %** un an après leur soutenance avec une situation contrastée selon les secteurs. Un an après leur soutenance, **6%** des docteurs en sciences et ingénierie, **9%**

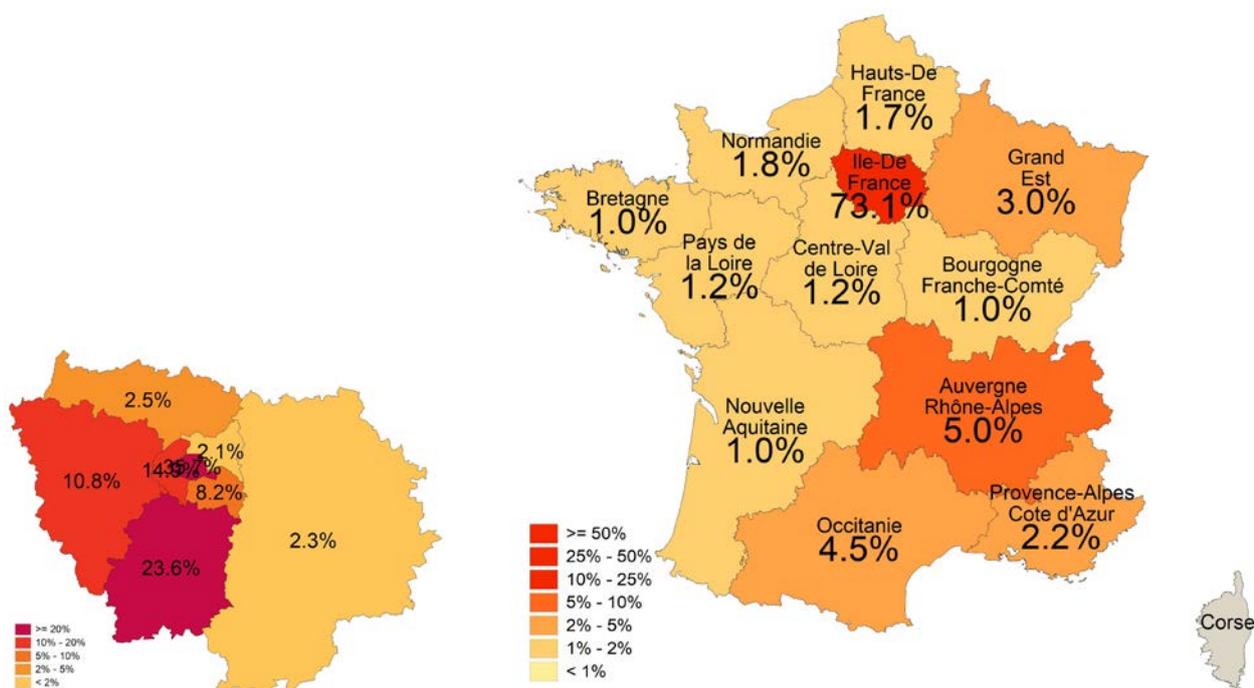


des docteurs en sciences de la société et humanités et **11%** des docteurs en sciences de la vie et santé sont en situation de chômage.

Parmi les docteurs diplômés en **2017** et qui étaient en situation de chômage au 1<sup>er</sup> décembre 2018, **la moitié** a été en situation de chômage depuis la soutenance, mais les autres sont entre deux emplois. Il est probable que la date d'observation, au 1<sup>er</sup> décembre 2018, amplifie le phénomène, notamment en sciences de la vie et de la santé, étant proche de la date anniversaire de la soutenance et de la fin des Post-Docs.

**1 an** après leur soutenance, la rémunération brute annuelle médiane de ceux qui sont en emploi en France, tous secteurs confondus, est de **40000€** en entreprise et de **33500€** dans le public. La situation est cependant contrastée selon les secteurs : la rémunération brute annuelle médiane en entreprise était de **35800€**, 1 an après la soutenance, dans le secteur « sciences de la vie et de la santé », de **41000€** dans le secteur « sciences et ingénierie » et de **46000€** dans le secteur « sciences de la société et humanités ». A titre de comparaison, au niveau national, la rémunération brute annuelle médiane, **30 mois** après un master, est aux alentours de **31000€** (public et privé confondus, mais avec 77% d'emploi dans le secteur privé).

**Docteurs 2017 :**  
Rémunération brute  
annuelle médiane  
de **40000€** en  
entreprise



Régions d'emploi des docteurs de l'Université Paris-Saclay (en France) et détail de leur répartition pour l'Ile de France. La carte peut être visualisée, par école doctorale ou selon d'autres critères, sur [PhDFuture](#).

**63%** des docteurs sont actuellement en emploi en France et **63%** d'entre eux disposent d'un **emploi stable**. **26%** sont en emploi à Paris, **47%** en Ile de France, hors Paris et **27%** sur le reste du territoire français.

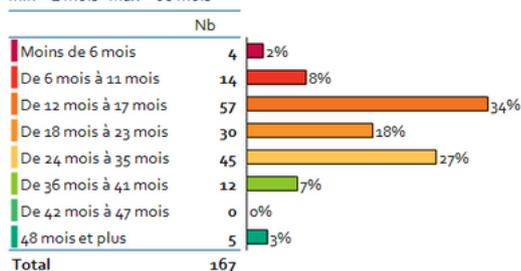


37% des docteurs sont en emploi à l'étranger (26% des docteurs français, 70 % des docteurs européens non français et 55% des docteurs d'autres nationalités). La moitié, environ, des docteurs qui ne sont pas de nationalité française, sont en emploi dans un autre pays que leur pays de nationalité.

Lorsqu'ils sont en emploi dans un autre pays que la France, leurs contrats de travail sont très majoritairement à durée limitée (75%), mais ces contrats à durée limitée ont alors une durée significativement plus longue (durée médiane = 24 mois) qu'en France (durée médiane = 18 mois).

#### Pour les contrats de durée limitée, durée du contrat

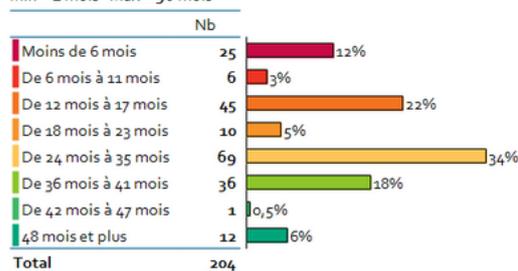
Médiane = 18 mois  
Min = 2 mois Max = 60 mois



(a)

#### Pour les contrats de durée limitée, durée du contrat

Médiane = 24 mois  
Min = 1 mois Max = 96 mois

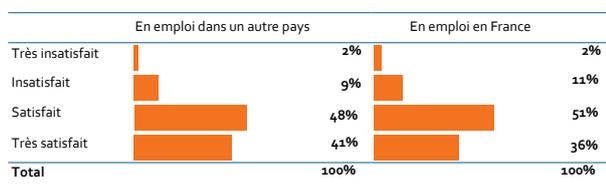


(b)

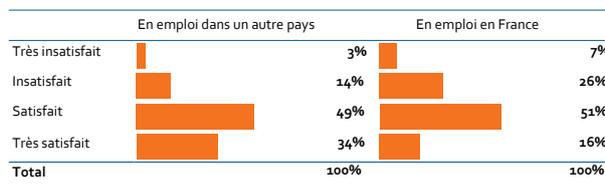
Pour les contrats à durée limitée, durée du contrat de travail (a) docteurs en emploi en France, (b) docteurs en emploi dans un autre pays.

Les docteurs en emploi à l'étranger sont plus satisfaits de leur situation que les docteurs en emploi en France, sur presque tous les sujets, en particulier en ce qui concerne leur rémunération. A noter que la rémunération est le sujet pour lequel la satisfaction des docteurs est la moins forte, 73% des docteurs se déclarant satisfaits ou très satisfaits (par comparaison avec 65% des diplômés de master). C'est aussi le sujet pour lequel l'écart de satisfaction est le plus important entre les docteurs en emploi en France (67% sont satisfaits ou très satisfaits de leur rémunération) et les docteurs en emploi dans un autre pays (83% sont satisfaits ou très satisfaits de leur rémunération).

#### Satisfaction générale ?



#### Satisfaction vis-a-vis de la rémunération ?



Niveau de satisfaction des docteurs 2015 et 2017, selon qu'ils sont en emploi en France ou dans un autre pays, en général ou vis-à-vis de leur rémunération.

C'est vis-à-vis de la qualité des relations professionnelles que les docteurs en emploi en France sont le plus satisfaits (92%) et vis-à-vis de leur rémunération qu'ils sont le moins satisfaits (64%).

C'est vis-à-vis de l'intérêt, de l'utilité, des défis du travail qu'ils accomplissent que les docteurs en emploi dans un autre pays sont le plus satisfaits (93%) et vis-à-vis des perspectives d'évolutions ou des opportunités



qu'ouvrent cet emploi d'une part et de l'équilibre vie-professionnelle / vie privée d'autre part (76%) qu'ils sont le moins satisfaits.

Part des docteurs satisfaits ou très satisfaits parmi les docteurs en emploi :			
Satisfaction vis-à-vis :	dans un autre pays	en France	écart
→ de la rémunération ?	80%	64%	16,0%
→ de l'ouverture (internationale, interdisciplinaire, etc.) que vous apportent vos activités ?	86%	75%	11,0%
→ du développement des compétences et des connaissances ?	90%	82%	8,0%
→ des perspectives d'évolutions ou des opportunités que vous ouvre cet emploi ?	76%	70%	6,0%
→ de l'intérêt, de l'utilité, des défis du travail que vous accomplissez ?	93%	88%	5,0%
→ de la qualité de vie au travail, de l'environnement de travail ?	85%	84%	1,0%
→ de l'équilibre vie professionnelle/vie privée ?	76%	79%	-3,0%
→ de la qualité des relations professionnelles ?	88%	92%	-4,0%
→ de votre situation professionnelle actuelle de manière générale ?	90%	86%	4,0%

## LEURS RESPONSABILITES ET LEURS ACTIVITES

Les docteurs sont rapidement mis en responsabilité dans leur emploi, **1 an** et **3 ans** après leur soutenance, **56 %** et **66%** mènent des travaux dans un contexte international, **43%** et **55%** ont des responsabilités de chefs de projet, **43%** et **55%** ont des responsabilités d'encadrement de personnels, **23%** et **33%** ont la responsabilité d'un budget. Les docteurs travaillent presque tous à temps complet (**97%** des hommes et **98%** des femmes).

### L'emploi comporte

	Non		Oui		
	N	% cit.	N	% cit.	
des travaux menés dans un cadre international	313	44%	396	56%	
des responsabilités de chef de projet	406	57%	303	43%	
des activités d'encadrement de personnels	409	57%	304	43%	
la gestion d'un budget	543	77%	162	23%	

*Les responsabilités des docteurs 2017*

## L'emploi comporte

	Non		Oui		
	N	% cit.	N	% cit.	
des travaux menés dans un cadre international	87	34%	167	66%	
des responsabilités de chef de projet	112	45%	138	55%	
des activités d'encadrement de personnels	115	45%	139	55%	
la gestion d'un budget	170	67%	84	33%	

### Les responsabilités des docteurs 2015

Dans les 3 ans qui suivent leur soutenance, deux tiers des docteurs ont des activités de recherche.

Deux tiers des docteurs (**66%**) ont une activité de recherche, **33%** dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche et **33%** dans le secteur de la Recherche et du Développement. Avec peu d'évolution entre les diplômés de 2015 et ceux de 2017.

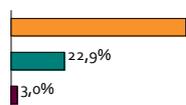
Après ces deux secteurs, largement majoritaires, le secteur suivant est celui du conseil, des études et de l'expertise (**10%**) qui regroupe plus de cent docteurs. A noter également que **5%** des docteurs sont engagés dans des activités de valorisation et accompagnement de la recherche. Ces deux secteurs, comme la R&D en entreprise, le métier d'enseignant-chercheur ou la médiation scientifique, font l'objet de parcours « carrières de docteurs » proposés par le collège doctoral. Mais le nombre de places proposées dans ces parcours n'est pas en cohérence avec les débouchés. Actuellement, les deux parcours « **Tous experts !** » et « **Valorisation de projets de recherche innovants : du concept au marché** » peuvent accueillir **25** doctorants chaque année, alors qu'il faudrait pouvoir accueillir respectivement **50** et **100** doctorants par an.

## Catégorie des activités

	Catégorie des activités		
	N	% cit.	
enseignement supérieur et recherche	308	33%	
recherche et développement	303	33%	
conseil, études, expertise	92	10%	
pilotage et gestion de projet ou d'équipes, action publique	50	5%	
santé humaine	50	5%	
valorisation et accompagnement de la recherche, innovation	48	5%	
autre	35	4%	
enseignement (hors enseignement supérieur et recherche)	28	3%	
médiation, communication et journalisme scientifique	5	0,5%	
création artistique	3	0,3%	

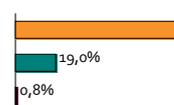
### Les activités des docteurs diplômés en 2017

Qualification CNU



(a)

Qualification CNU



(b)

selon qu'ils ont ou non enseigné pendant la préparation de leur thèse

	Non	Oui	Total
Qualification non demandée	89%	64%	77%
Qualification CNU demandée mais pas obtenue	2%	2%	2%
Qualification CNU obtenue	9%	33%	20%

(c)

Les démarches pour devenir enseignants chercheurs des docteurs en emploi en France (a) ou dans un autre pays (b) ou selon leurs activités complémentaires pendant la préparation de la thèse.

Entre 20% et 23% des docteurs en emploi en France ou dans un autre pays ont demandé ou obtenu la qualification CNU aux fonctions de maître de conférences. Ce taux augmente un peu entre 2017 et 2015, au fur et à mesure que les docteurs partis en Post-Docs reviennent en France. Ce taux est cohérent avec la vision qu'ont les doctorants des raisons pour lesquelles ils s'engagent en doctorat. Environ un tiers d'entre eux déclarent, lors des enquêtes annuelles réalisées auprès des doctorants, s'être engagés dans la préparation du doctorat pour devenir enseignant-chercheur ou chercheur.

35% des docteurs qui ont enseigné pendant leur thèse ont demandé la qualification CNU.

La cohérence de leurs projets professionnels est très claire lorsqu'on met en perspective les demandes de qualification CNU avec le fait qu'ils aient enseigné ou non pendant leur thèse. Ainsi 35% de ceux qui ont enseigné pendant la préparation de leur doctorat ont demandé une qualification au CNU et 33% l'ont obtenue, tandis que ce taux tombe à 9% parmi ceux qui n'avaient pas enseigné pendant leur thèse.

Catégorie de l'employeur

	Nb	% obs.
Fonction publique (d'Etat, territoriale, hospitalière, européenne)	349	50%
Entreprise	250	36%
Organisme à but non lucratif ou association	44	6%
Autre	37	5%
Institution internationale	16	2%
Entrepreneur individuel	2	0,3%
Total	698	100%

(a)

Catégorie de l'employeur

	Nb	% obs.
Fonction publique (d'Etat, territoriale, hospitalière, européenne)	121	48%
Entreprise	100	40%
Organisme à but non lucratif ou association	17	7%
Autre	9	4%
Entrepreneur individuel	3	1%
Institution internationale	3	1%
Total	253	100%

(b)

Les catégories d'employeurs des docteurs diplômés en 2017 et en 2015

37% des docteurs sont en entreprise et la moitié sont dans le secteur public.

Près de la moitié des docteurs travaillent pour le secteur public, avec peu de variation entre 2015 et 2017. 36% des docteurs travaillent dans une entreprise en 2018 parmi les docteurs diplômés en 2017 et 40% parmi les docteurs diplômés en 2015.



## LEURS REMUNERATIONS ET L'ACCES A L'EMPLOI

Les docteurs ont également été interrogés sur leurs rémunérations. Fin 2018, tous secteurs disciplinaires confondus la rémunération brute annuelle médiane en entreprise était de **43500 €** et de **35000€** dans le secteur public pour les docteurs diplômés en 2015 contre respectivement **40000 €** et **33500€** pour les diplômés de 2017.

Les rémunérations brutes annuelles de ceux qui sont en emploi en France ont été comparées par grand secteurs. Les situations sont très contrastées, aussi bien sur le niveau médian de rémunération que sur la différence entre le secteur des entreprises et le secteur public. De manière générale, les niveaux de rémunération sont beaucoup plus largement distribués dans le secteur des entreprises que dans le secteur public.

### Secteur sciences et ingénierie

Médiane = **42055**  
Percentiles = **37382** € (25%) - **46728** € (75%)

	Nb	% obs.
Moins de 25000 €	1	0,5%
De 25000 € à 29999 €	2	1%
De 30000 € à 34999 €	19	10%
De 35000 € à 39999 €	53	28%
De 40000 € à 44999 €	41	22%
De 45000 € à 49999 €	37	20%
50000 € et plus	34	18%

*En entreprise*

Médiane = **34267**

Percentiles = **31152** € (25%) - **38784** € (75%)

	Nb	% obs.
Moins de 25000 €	5	4%
De 25000 € à 29999 €	16	12%
De 30000 € à 34999 €	56	40%
De 35000 € à 39999 €	31	22%
De 40000 € à 44999 €	12	9%
De 45000 € à 49999 €	9	6%
50000 € et plus	10	7%

*Secteur public*

### Secteur des sciences de la vie et de la santé

Médiane = **35824**  
Percentiles = **31152** € (25%) - **42055** € (75%)

	Nb	% obs.
Moins de 25000 €	3	5%
De 25000 € à 29999 €	12	18%
De 30000 € à 34999 €	14	22%
De 35000 € à 39999 €	13	20%
De 40000 € à 44999 €	10	15%
De 45000 € à 49999 €	8	12%
50000 € et plus	5	8%

*En entreprise*

Médiane = **34267**

Percentiles = **30497** € (25%) - **43612** € (75%)

	Nb	% obs.
Moins de 25000 €	7	6%
De 25000 € à 29999 €	19	17%
De 30000 € à 34999 €	37	33%
De 35000 € à 39999 €	15	13%
De 40000 € à 44999 €	9	8%
De 45000 € à 49999 €	7	6%
50000 € et plus	18	16%

*Secteur public*

### Secteur sciences de la société et humanités

Médiane = **46728**  
Percentiles = **35863** € (25%) - **56416** € (75%)

	Nb	% obs.
Moins de 25000 €	1	10%
De 25000 € à 29999 €	0	0%
De 30000 € à 34999 €	1	10%
De 35000 € à 39999 €	2	20%
De 40000 € à 44999 €	0	0%
De 45000 € à 49999 €	2	20%
50000 € et plus	4	40%

Médiane = **28971**  
Percentiles = **26557** € (25%) - **36058** € (75%)

	Nb	% obs.
Moins de 25000 €	3	13%
De 25000 € à 29999 €	10	43%
De 30000 € à 34999 €	4	17%
De 35000 € à 39999 €	4	17%
De 40000 € à 44999 €	1	4%
De 45000 € à 49999 €	0	0%
50000 € et plus	1	4%

#### En entreprise

#### Secteur public

Les docteurs ont été interrogés sur leur accès à leur emploi après la soutenance. La première question posée était le nombre de mois pendant lesquels ils ont été en recherche d'emploi après leur soutenance. Les deux années 2015 et 2017 ont été agrégées afin d'augmenter la représentativité des résultats.

Le premier enseignement de cette enquête est que les docteurs se placent en général très vite, mais avec des situations très contrastées. Dans le secteur des **sciences de la vie et de la santé**, **58%** ont été en situation de chômage moins de 3 mois et **12%** pendant plus de 12 mois. Ces taux sont respectivement de **64%** (<3 mois) et **7,5%** (>12 mois) dans le secteur **sciences et ingénierie**, et de **60%** (<3 mois) et **15,2%** (>12 mois) dans le secteur **sciences de la société et humanités**.

#### Nombre de mois en situation de chômage entre la date de soutenance et le 1er décembre 2018

Médiane = **1,0** mois  
Min = **0** mois Max = **40** mois  
Percentiles = **0,0** mois (10,0%) - **11,0** mois (90,0%)

	Nb	% obs.
Moins de 1 mois	499	44,2%
De 1 mois à 2 mois	198	17,5%
De 3 mois à 5 mois	165	14,6%
De 6 mois à 8 mois	99	8,8%
De 9 mois à 11 mois	61	5,4%
12 mois et plus	107	9,5%
Total	1129	100,0%

*Docteurs en emploi en France ou à l'étranger après leur soutenance en 2015 ou en 2017. Pendant combien de mois avez-vous été en situation de chômage entre la date de votre soutenance et le 1<sup>er</sup> décembre 2018 ?*

La date de leur soutenance semble avoir un effet notable sur leur recherche d'emploi. La période de Janvier à Mars, venant après le pic des soutenances de l'automne, est la moins favorable pour soutenir et trouver rapidement un emploi. En revanche, celle de Juillet à Septembre, qui précède immédiatement le pic



des soutenances est la plus favorable. Un résultat très instructif de cette enquête est la voie par laquelle les docteurs ont trouvé leur emploi. L'importance des **réseaux professionnels** se confirme. Plus d'un quart des docteurs ont trouvé leur emploi par cette voie.

Parmi les docteurs dont la thèse avait fait l'objet d'une convention CIFRE, **18%** ont été recruté par l'entreprise d'accueil et **13,6%** ont accepté une offre spontanée. Le nombre de recrutements suite à une **offre spontanée** d'une **entreprise** ou d'un **cabinet de recrutement** a augmenté fortement, avec près de **8%** de ceux qui sont en emploi en France, plus de **12%** parmi ceux qui sont en emploi dans une entreprise et **14%** parmi les docteurs CIFRE. Le repérage des profils intéressants par les cabinets de recrutement est facilité par la mise en visibilité des docteurs sur les réseaux sociaux professionnels et des fonctionnalités de « fouille » qu'offrent ces réseaux aux recruteurs.

**Les réseaux professionnels sont la voie principale pour trouver un emploi.**

### Moyens pour trouver un emploi (2018)

	1	
	N	% cit.
réseau professionnel	204	26,2%
réponse à une annonce	159	20,4%
candidature spontanée	134	17,2%
concours	74	9,5%
réseau personnel	69	8,9%
offre spontanée	60	7,7%
autre	40	5,1%
embauche par l'entreprise d'accueil (CIFRE)	21	2,7%
forum, salon professionnel	17	2,2%
<b>Total</b>	<b>778</b>	<b>100,0%</b>

*Docteurs en emploi en France ou à l'étranger après leur soutenance en 2015 ou en 2017. Pendant combien de mois avez-vous été en situation de chômage entre la date de votre soutenance et le 1<sup>er</sup> décembre 2018 ?*

Très peu de docteurs ont cité les forums comme étant la voie par laquelle ils avaient trouvé leur emploi. Pourtant, juste après la réalisation d'enquêtes, le forum est la seconde action jugée la plus importante par les doctorants et les directeurs de thèses pour préparer le devenir professionnel des docteurs. Les forums sont un espace de rencontre entre entreprises et doctorants. Se connaître mutuellement est essentiel pour établir le contact, mais les recrutements se font par d'autres voies.

**3 ans** après leur soutenance, **94,4%** des docteurs sont en emploi et **3,2%** en situation de chômage. Quelques-uns sont sans emploi mais ne recherchent pas d'emploi. **1 an** après leur soutenance, **87%** des docteurs sont en emploi et **8,1%** en situation de chômage. **1,6%** sont sans emploi mais ne recherchent pas d'emploi, par exemple, parce qu'ils ont déjà trouvé un emploi mais qui n'a pas débuté.

### Situation professionnelle au 1er décembre 2018 des docteurs 2015

	N	% cit.
En emploi : vous êtes salarié	255	89,5%
En emploi : vous avez créé une entreprise ou êtes en cours de création	2	0,7%
En emploi : vous êtes également inscrit dans une formation	12	4,2%
Sans emploi : vous êtes en cours de création de votre entreprise	1	0,4%
Sans emploi : vous êtes également inscrit dans une formation	3	1,1%
Sans emploi : vous ne recherchez pas d'emploi	3	1,1%
Sans emploi : vous êtes en recherche d'emploi	9	3,2%
<b>Total</b>	<b>285</b>	<b>100,0%</b>

### Situation professionnelle au 1er décembre 2018 des docteurs 2017

	N	% cit.
En emploi : vous êtes salarié	707	82,5%
En emploi : vous avez créé une entreprise ou êtes en cours de création	3	0,4%
En emploi : vous êtes également inscrit dans une formation	35	4,1%
Sans emploi : vous êtes en cours de création de votre entreprise	12	1,4%
Sans emploi : vous êtes également inscrit dans une formation	17	2,0%
Sans emploi : vous ne recherchez pas d'emploi	14	1,6%
Sans emploi : vous êtes en recherche d'emploi	69	8,1%
<b>Total</b>	<b>857</b>	<b>100,0%</b>

## LEUR MOBILITE INTERNATIONALE

Parmi les docteurs de l'Université Paris-Saclay, **66%** ont la nationalité française, **14%** sont européens (hors France) et **32%** d'une nationalité d'un pays en dehors de l'Europe. Le total est supérieur à 100%, en effet, ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives, puisque **12%** ont une double nationalité. La mobilité internationale des docteurs est très contrastée selon leur nationalité.

Ainsi, **26%** des français sont en emploi dans un autre pays que la France au 1<sup>er</sup> décembre 2018, alors que ce taux atteint **70%** pour les européens (hors français) et **55%** pour les autres nationalités. Les docteurs dont le pays de nationalité est en Afrique sont les plus nombreux à être en emploi en France (**72%**), suivis par les nationalités de pays du continents américain (**51%**) puis d'Asie (**45%**) et finalement d'Europe (**43%**).



Lieu de travail selon la nationalité

	En emploi dans un autre pays	En emploi en France
Amériques	50%	50%
Afrique	9%	91%
Asie	50%	50%
Europe hors France	57%	43%
France	23%	77%
<b>Total</b>	<b>30%</b>	<b>70%</b>

Lieu de travail selon la nationalité

	En emploi dans un autre pays	En emploi en France
Amériques	49%	51%
Afrique	33%	67%
Asie	56%	44%
Europe hors France	58%	42%
France	27%	73%
<b>Total</b>	<b>37%</b>	<b>63%</b>

2015 – 3 ans après la soutenance

Docteurs en emploi en France ou dans un autre pays après leur soutenance selon le continent de leur pays de nationalité.

2017 – 1 an après la soutenance

Les docteurs de nationalité étrangère qui sont en emploi dans un autre pays ne retournent pas nécessairement dans leur pays de nationalité. Ils continuent souvent leur expérience internationale dans un pays autre que la France et autre que leur pays de nationalité et peuvent revenir ensuite s'installer en France. Ainsi, **22%** des docteurs d'un pays asiatique qui ne sont pas en emploi en France, sont en emploi en Europe, **19%** en Amériques et **59%** en Asie.

Pays d'emploi (en ligne), selon la nationalité (en colonne) de ceux qui sont en emploi hors de France

	Europe hors France	Amériques	Afrique	Asie
Amériques	36%	60%	0%	4%
Afrique	28%	16%	52%	4%
Asie	22%	19%	0%	59%
Europe hors France	79%	16%	0%	5%
France	53%	38%	0%	9%
<b>Total</b>	<b>49%</b>	<b>29%</b>	<b>3%</b>	<b>19%</b>

Que les docteurs soient de nationalité française ou d'un autre pays, le fait qu'ils aient eu une mobilité internationale d'une durée d'au moins 3 mois pendant leur thèse est fortement corrélé au fait qu'ils soient en emploi à l'étranger. Ainsi **parmi les français, 33%** de ceux qui avaient eu une mobilité internationale pendant la thèse sont en emploi à l'étranger alors que c'est seulement le cas de **24%** de ceux qui n'avaient pas eu de mobilité. La mobilité internationale pendant la thèse permet d'établir des liens et facilite probablement l'obtention d'un Post-Doc international.

	Oui	Non	Total
En emploi dans un autre pays	33%	24%	25%
En emploi en France	67%	76%	75%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

(a)

	Oui	Non	Total
En emploi dans un autre pays	69%	53%	55%
En emploi en France	31%	47%	45%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	

(b)

Part des docteurs en emploi en France ou dans un autre pays (en colonne) selon qu'ils ont eu une mobilité internationale pendant leur thèse d'au moins 3 mois, (a) docteurs de nationalité française, (b) docteurs d'une autre nationalité.



## LA SUITE...

---

- Les docteurs qui ont répondu à l'enquête et qui ont accepté d'être contactés suite à cette enquête, pourront être sollicités pour la création de deux réseaux d'ambassadeurs: un réseau d'ambassadeurs dans les grandes universités étrangères afin de développer la mobilité internationale et un réseau d'ambassadeurs dans les entreprises.
- La plateforme [PhDFuture](#) sera traduite en anglais afin de constituer un espace d'information sur les débouchés académiques et extra-académiques accessible à l'ensemble des doctorants et des étudiants.
- La prochaine enquête débutera début 2020 et se terminera en Mai ou Juin 2020. Elle portera sur la situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2019 des docteurs diplômés en 2016 et 2018. Cette enquête fera l'objet d'une exploitation au niveau nationale (tous les deux ans) en plus de l'exploitation au niveau de chaque établissement. Cela permettra de remettre la situation des docteurs de l'Université Paris-Saclay en perspective vis-à-vis de la situation de l'ensemble des docteurs au niveau national. L'enquête suivante aura lieu au premier semestre 2021. Elle portera sur la situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2020 des docteurs diplômés en 2015, 2017 et 2019. La promotion 2015 sera ainsi à nouveau interrogée mais sur sa situation à 5 ans. C'est en 2022, qu'aura lieu la première enquête à 5 ans, avec une exploitation au niveau national. Elle portera sur la situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2021 des docteurs diplômés en 2016, 2018 et 2020. Une mission de doctorant conseil, encadrée par un chercheur confirmé, du domaine des sciences sociales quantitatives, va être engagée pour tirer les meilleurs enseignements possibles de cette enquête, mettre les résultats en perspective et nous conseiller pour les futures enquêtes.